



INEX NV
Meulestraat 19, B-9520 Bavegem
Tel.: 09/3638282 - Fax: 09/3623037
Estampille Sanitaire BE M-157-II EG

Date de révision:
20/11/2023
Version: 8
Première version: 20/09/2003
Page: 1/2

FICHE TECHNIQUE:
Inex yaourt nature 4x125 g (art. 3000)

DENOMINATION DU PRODUIT

Yaourt* sucré partiellement écrémé (m.g. 1,5%)
* dérivé du lait de pâturage.

EMBALLAGE INDIVIDUEL

Contenu : 0,125 kg
Poids net: 4 x 125 g
Poids brut: 0,522 kg
Emballage primaire: Pot en PS
Unité de vente : 6 x 4 x 0,125 kg
Nombre de suremballages par palette : 160

VALEUR NUTRITIONNELLE par 100 ml

Energie: 356 kJ / 84 kcal
Matières grasses: 1,5 g
Dont acides gras saturés: 0,9 g
Glucides: 13,7 g
Dont sucres: 13,7 g
Protéines: 4 g
Sel: 0,1 g

INGREDIENTS

92,5% YAOURT partiellement écrémé (m.g. 1,5%), 7,5% sucre

RECOMMANDATIONS DE CONSERVATION ET DE L'USAGE

Température de conservation : max. 7°C
Validité: 34 jours après date de production
Conserver à max 7°C

CODE EAN

Individuel: 0000054025349
Groupage: 15410441025340

CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Gout, odeur, couleur: typique pour yaourt partiellement écrémé sucré
Texture: texture fixe

CHARACTERISTIQUES CHIMIQUES

pH : 3,8 – 7,5

CHARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES

Levures : ≤ 100 cfu/ml
Moississures : ≤ 10 cfu/ml
Coliformes : ≤ 10 cfu/ml
Listeria monocytogenes (fin de production): absent dans 25 ml (2073/2005/EC)
Salmonella spp. : absent dans 25 ml



INEX NV
 Meulestraat 19, B-9520 Bavegem
 Tel.: 09/3638282 - Fax: 09/3623037
 Estampille Sanitaire BE M-157-II EG

Date de révision:
 20/11/2023
 Version: 8
 Première version: 20/09/2003
 Page: 2/2

**FICHE TECHNIQUE:
 Inex yaourt nature 4x125 g (art. 3000)**

INFORMATION d'ALLERGENES

Source	Présence dans le produit		Forme de présence	Cross-contamination ligne de production?		Présence dans la zone de production?	
	Oui	Non		Oui	Non	Oui	Non
<i>CE directive 1169/2011/CE</i>							
Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales		X			X	X	
Crustacés et produits à base de crustacés		X			X		X
Œufs et produits à base d'œufs		X			X	X	
Poissons et produits à base de poissons		X			X		X
Arachides et produits à base d'arachides		X			X		X
Soja et produits à base de soja		X			X	X	
Lait et produits à base de lait	X		Voir liste des ingrédients			X	
Fruits à coque, à savoir: amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de cajou (Anacardium occidentale), noix de pécan [Carya illinoensis (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (Bertholletia excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de Macadamia ou du Queensland (Macadamia ternifolia), et produits à base de ces fruits		X			X		X
Céleri et produits à base de céleri		X			X		X
Moutarde et produits à base de moutarde		X			X		X
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		X			X		X
Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO 2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant		X			X		X
Lupin et produits à base de lupin		X			X		X
Mollusques et produits à base de mollusques		X			X		X
<i>ALBA / liste Léda</i>							
Lactose	X		Voir liste des ingrédients			X	
Cacao		X			X	X	
Glutamate (E620 – E625)		X			X		X
Viande de volaille		X			X		X
Coriandre		X			X		X
Mais		X			X	X	
Légumineuses		X			X		X
Viande de bœuf		X			X		X
Viande de porc		X			X		X
Carottes		X			X	X	

Déclaration d'OMG

Ce produit ne contient pas d'ingrédients d'origine OMG (2001/18/CE, 1829/2003/CE, 1830/2003/CE et 1946/2003).

Déclaration d'irradiation

Ce produit n'est pas et ne contient pas d'ingrédients irradiés (1999/2/CE).

Déclaration de contaminants et résidus

Ce produit est conforme à la législation européenne concernant des contaminants et résidus :

- contamination radioactivité (Dir.2016/52/CE)
 - pesticides et biocides (396/2005/CE, 2009/128/CE, 1107/2009, 528/2012)
 - médecines vétérinaires et promoteurs de croissances (470/2009/CE, 2017/625/CE, 1831/2003/CE, 37/2010/CE, 2001/82CE)
 - teneur maximale métaux lourds, aflatoxine M1, dioxines et PCB selon la Directive (UE) 2023/915
- Ce produit n'est pas en ne contient pas du matériel nano (selon Recommandation 2011/696/UE, Règlement 1169/2011/UE et Règlement 2015/2283/UE).

Déclaration de conformité des matériaux et objets d'emballage destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Tous les matériaux et objets d'emballage en contact avec les produits alimentaires sont conformes à les règlements Européens 1935/2004, 2023/2006 et 10/2011.

Luc Caron
 QA & SE Manager Inex NV

Barbara Kerkaert
 R&D & QC Manager Inex NV